



## Bulletin municipal

Nous arrivons à mi-mandat et les projets se poursuivent. Pour cette année, le projet principal est l'espace culturel, dans les anciens locaux de l'office du tourisme, qui devrait voir le jour début novembre. Les travaux du lotissement de la croix du château se poursuivent et devraient arriver à terme fin août. En marge, la commune a lancé un diagnostic assainissement qui a révélé qu'une quantité importante d'eau pluviale allait à la station d'épuration, ce qui engendre des surcoûts énergétiques importants. Les premiers travaux de réhabilitation des réseaux devraient commencer à l'automne.

La saison estivale est déjà bien lancée, les marchés du jeudi et dimanche s'étoffent petit à petit avec de nouveaux exposants. Pour les rendre plus agréables, la rue de la traverse est, comme cela a été initié la saison dernière, interdite à la circulation jusqu'à 13h.

Enfin, je souhaite une bonne saison estivale aux commerçants, une bonne récolte de foin aux agriculteurs et une bonne saison à tous.

*Le Maire, Philippe Brun*

### Présentation du budget

#### Budget 2016

##### Vote du compte de gestion et du compte administratif 2016

		Prévu	Réalisé	balance
Investissement	dépenses	868 035,87 €	724 889,91 €	déficit reporté investissement dépense en 2017: 76 340,50€
	recettes	868 035,87 €	626 439,56 €	
Fonctionnement	dépenses	535 046,02 €	424 576,38 €	
	recettes	535 046,02 €	559 199,97 €	134 623,59€.
Total global 2016				excédentaire de 58 283,09€

#### Budget primitif 2017

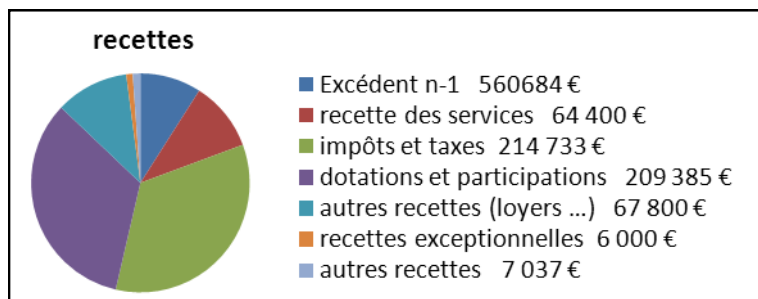
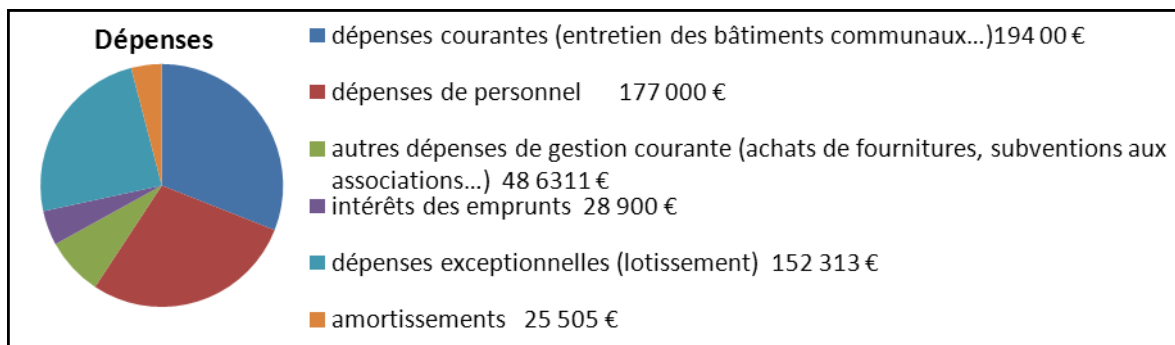
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Le budget 2017 a été voté le 2 mai 2017 par le conseil municipal.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les salaires des agents communaux ; de l'autre, la section d'investissement.

#### La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement ont baissé du fait des aides de l'Etat en constante diminution.



Les recettes de fonctionnement 2017 et les dépenses de fonctionnement 2017 s'équilibrent à 626 069 €

Remarque :

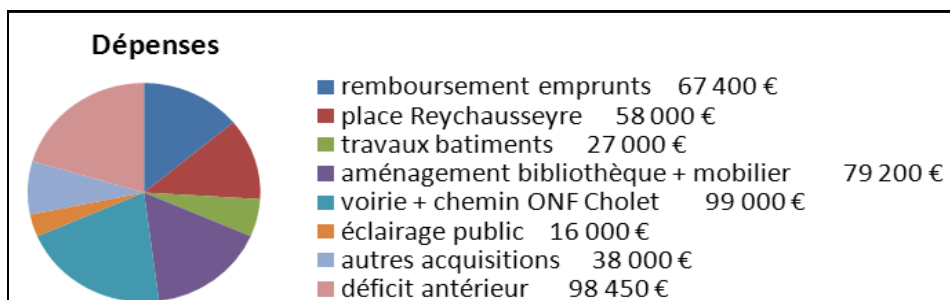
La commune doit subventionner le lot « croix du château » en attendant la signature des promesses de vente.

**Les taux des impôts locaux pour 2017 sont restés inchangés :**

-Taxe d'habitation : 13,85 % -Taxe foncière sur le bâti : 8,54% -Taxe foncière sur le non bâti : 58,59 %

**La section d'investissement**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

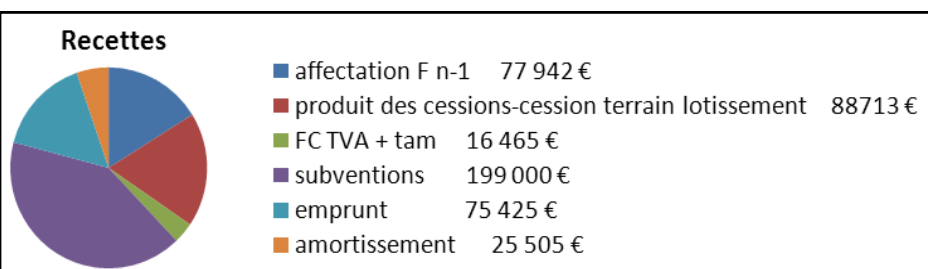


Remarque : Les subventions d'investissements prévues sont les suivantes : - DETR voirie 2016 : 9 500 € - Réchausseyre région + solde subvention 169 500 € - Subvention bibliothèque 20 000 €

Les recettes d'investissement 2017 et les dépenses d'investissement 2017 s'équilibrent à 483 050 €

Les budgets annexes

La commune dispose de deux budgets annexes : *Le budget du service des eaux et assainissement* géré en direct par la commune, avec ses propres moyens techniques, matériels et humains.



FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	176 205,63 €	Dépenses	229 967 €
Recettes	176 205,63 €	Recettes	229 967 €

*Le budget du « lotissement du pré de la croix du château »* créé pour la gestion du lotissement communal « lotissement du pré de la croix du château »

Le tarif de ventes des terrains n'étant pas encore fixé, le lotissement sera dans un premier temps subventionné par la commune à hauteur de 152 313 €.

Le terrain ayant été acheté par la commune en 2016 fait l'objet d'une opération de cession entre les deux budgets ainsi que les travaux d'aménagement déjà réalisés. (88 713,64 €)

Montant des travaux d'aménagement 57 000 €

Fonctionnement dépenses et recettes : 152 313.64 €

Investissement sera alimenté pour la gestion de stock des terrains.

## Au fil des conseils

### Ecole

Les jeux de l'école ont été remplacés aux vacances de printemps : les 19 et 20 avril 2017. L'entreprise Rondino basée à Montbrison a été choisie. La structure comprend deux tours, une barre de pompier, un mur d'escalade ; une échelle et un abri destinés aux plus jeunes. L'habilitation est donnée à partir de 3 ans : un code couleur permet de différencier l'espace destiné à chaque tranche d'âge. Le projet a été mené en collaboration avec la directrice de l'école.

Pour l'année scolaire 2017-2018, les horaires de l'école resteront inchangés soit la semaine sur quatre jours et demi. L'effectif actuel est de 28 enfants. De nouvelles activités périscolaires sont prévues : Judo, Yoga, Vannerie, chants et danses traditionnels et on retrouvera une activité nature.

### Périscolaire - Intervention de Jean Paul Rique

Les 22 et 29 mai et le 12 juin, les enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école des Estables ont appris, dans le cadre des activités périscolaires, à se familiariser avec les plantes du pays. Sous l'autorité du Druide Jean-Paul, de nombreux jeux de découverte leur ont permis de les reconnaître, de débusquer leurs dangers, d'apprendre leurs utilisations. Outre les récompenses matérielles dispensées à ces jeunes apprentis, les deux lauréates des quiz ont été élevées à la dignité de Druidesses-adjointes et ont su par la suite parfaitement secourir leur Chef-Druide.

Espérons que ces activités susciteront des vocations de botanistes, cuisiniers, phytothérapeutes, éleveurs, apiculteurs ou autres métiers liés à la nature.

Quoi qu'il en soit, les enfants auront pris conscience de la nécessité de respecter ces plantes grâce auxquelles la vie a été possible sur Terre et qu'il faut impérativement protéger pour continuer à cohabiter harmonieusement avec la Nature.



### Projet d'aménagement : activités touristiques

Sébastien et Thierry Michel, François Nicaise et Bernard Botta, dans le cadre de guide nature randonnée (syndicat local) ont présenté, au conseil municipal, un projet de développement de l'activité VTT sur la commune. Une visite sur le site d'Aurillac, pour quelques membres du conseil, a été organisée afin de voir un exemple d'aménagement possible. La réflexion se poursuit. Toujours dans ce projet, l'école de VTT est en cours d'acquisition de 30 VTT enfants, 11 vélos électriques, 2 remorques de transports et un fourgon. Une subvention de 500 € est accordée par la municipalité afin d'encourager ce projet.

### Location d'un local à l'ONF

Ce vendredi 30 juin 2017 a eu lieu l'inauguration du local loué, à l'ONF, par la commune des Estables.

L'ONF louait, jusqu'à il y a quelques mois encore, un rez de chaussée au centre du village. Ceci afin de déposer un peu de matériel et de servir de base aux agents de l'ONF pour débuter leur journée de travail. Le site des Estables est, pour eux, un lieu très stratégique, car situé, géographiquement, au centre de leurs interventions : entre Ardèche et Haute-Loire. Ils sont désormais basés à l'ancienne station d'épuration, dans la partie nord, d'une surface de 56 m<sup>2</sup>. Rappelons le rôle important des agents : dépressage, entretien des abords des chemins, plantation, abattage, réfection de murs en pierres sèches ...



### Devenir d'un lot communal agricole disponible

Suite à un départ en retraite, le lot de communal de Montplaisir d'une superficie de 6 ha, près de la ferme de Goudoffre, a été libéré. La remise en location n'est pas décidée actuellement : le lot est gardé en réserve foncière et sera mis en location en herbe. Il a été attribué au GAEC de la Charolaise pour une année, en vente d'herbe.

### Création d'un site internet

Afin de valoriser la commune, nous avons décidé la création d'un site internet. Le prestataire est Centre-France. Le nom de domaine du site est déposé : [www.lesestables.fr](http://www.lesestables.fr). Nous nous donnons l'année 2017 pour finaliser ce projet.

## Place Clergeat-Réchausseyre

Le parking de la place de Clergeat-Réchausseyre devra être délimité par des plots ; la différence de couleur attribuée aux zones de circulation et de stationnement n'est pas suffisante pour orienter la circulation. L'accès au parking se fait par la déviation seulement. Le parking ne doit en aucun cas être « coupé » pour gagner du temps : cela représente un réel danger. La pose de gabions est souhaitable.

Dans le même esprit de sécurité, la pose de ralentisseurs à l'« entrée » de la déviation est envisagée. La vitesse des voitures est bien trop souvent excessive sur l'ensemble de la route du gerbier (déviation), notamment au niveau du centre d'animation.

## Proposition de remplacement du personnel communal suite au départ de Maryse Falcon et Audrey Chapelle

Après de nombreuses années passées au service de la municipalité, pour Maryse Falcon l'heure d'une nouvelle vie a sonné. Ce vendredi 30 juin, après une dernière journée de travail, Maryse offrait à ses amis le pot de départ. Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire de remercier Maryse pour son investissement sans faille durant toutes ces années : sourire et compétence à l'agence postale, attention et prévenance envers les enfants de l'école. Nous lui souhaitons une belle retraite.

Notre emploi jeune, Audrey Chapelle arrive en fin de contrat. Elle a choisi de ne pas donner suite à ce travail. Elle a profité de cette année pour suivre des formations afin de prendre un nouveau chemin... Nous la remercions pour tout le travail accompli avec sérieux lors de ces trois années et lui souhaitons bonne réussite dans ses projets futurs.

Il a donc été décidé de faire appel à 2 contrats aidés CAE-CUI à 26 heures par semaine, lissés sur l'année.

Delphine Amira a pris ses fonctions depuis le 19 juin 2017. Elle assurera les heures d'ouverture de l'agence postale ; elle interviendra deux après-midi par semaine à l'école (mardi et jeudi 15h30-17h), en assurera le ménage et le complément cantine (si nécessaire) ; de plus, elle secondera la secrétaire de mairie.

Le second poste reste à pourvoir d'ici la mi-août.



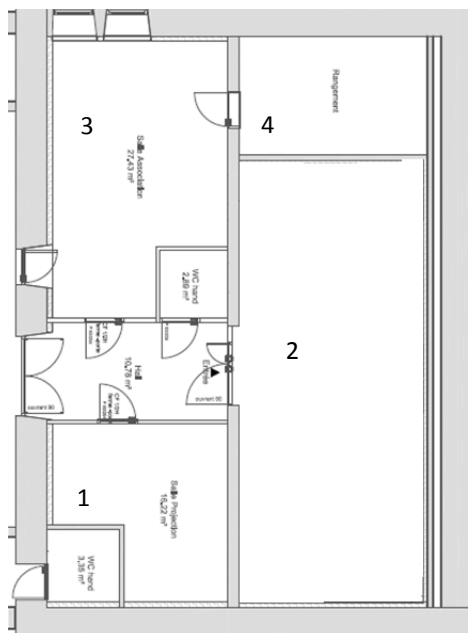
## Subventions 2017 accordées par la mairie aux différentes associations

Fin gras 250 € ; Trail du Mézenc 250 € ; Classe transplantée 720 € ; APE Ski 215 € ; Boule Establaine 500 € ; Activité VTT 500 € ; Anciens Combattants (CATM) 250 € ; Coopérative scolaire-école 500 € ; Cinévasion 520 €.

## Lotissement « Croix du Château »

Le projet de création du lotissement « Croix du Château » va être finalisé. Les travaux d'aménagement vont commencer courant juillet. Les lots sont à la vente depuis le 1<sup>er</sup> juillet et sont répartis comme indiqué sur le croquis ci-joint. La surface totale vendable est de 2705 m<sup>2</sup>. Le terrain 3 nécessite, à la charge du propriétaire, la pose d'une pompe de relevage pour les eaux usées.

Le tarif défini est le suivant : Terrain 1 : 32 500 € ; Terrain 2 : 27 500 € ; Terrain 3 : 31 500 € ; Terrain 4 : 32 000 €



## Espace culturel

Les travaux d'aménagement de l'ancien office de tourisme, sous la mairie, ont débuté lundi 13 juillet 2017. On retrouve sur le plan : l'espace dédié à la mémoire retrouvée 1, la bibliothèque 2, une salle de réunion 3 et un local de rangement 4.

## Bascule

Le nouveau régisseur de la bascule communale, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, est Jean Boyer, résident au lotissement des Ardailloux. Il succède à Pierre Exbrayat qui assurait, avec sérieux et courtoisie, ce poste depuis 2000. Olivier Exbrayat restera suppléant. Le fonctionnement reste le même : pour un pesage, prévenir, dans la mesure du possible, Monsieur Jean Boyer 24h à l'avance au 04 71 03 87 08 ou 06 95 54 11 43.

## A l'église

Suite aux dégâts engendrés par la foudre ce printemps, des travaux d'électricité ont été engagés à l'église. Différentes liaisons équipotentielles ont été mises en place: entre la prise de terre électrique et la terre du paratonnerre ; entre le beffroi métallique et la descente du paratonnerre ; entre le tuyau de gaz, les descentes d'eau pluviale et les descentes du paratonnerre. Ceci devrait permettre de pallier ces problèmes qui, avec la fuite de gaz, auraient pu avoir des conséquences dramatiques. Cette même entreprise : Sarl CHOMEL-HEUR'TECH contrôle chaque année l'état mécanique et les équipements d'électrification des cloches, les cadrans et horloges du clocher. Le cadran côté sud est le plus sensible au gel-dégel et malgré l'entretien régulier ne fonctionne pas forcément très bien.

## La déchetterie

La déchetterie a fermé officiellement ses portes le vendredi 22 juin 2017.

Il est regrettable que la population n'ait pas été informée officiellement et plus tôt de cette décision prise au détriment de notre commune. De plus, le SICTOM n'a pas pris de délibération pour officialiser la fermeture de la déchetterie. Est-ce un vice de forme ? Nous réfléchissons à une solution alternative pour pallier ce service manquant pour tout le monde.

### Quelques informations concernant la déchetterie du Monastier sur Gazeille :

Afin d'harmoniser les conditions d'accueil des professionnels, il a été décidé, lors du Conseil Syndical du SICTOM du mercredi 21 juin 2017, que tous les professionnels accédant aux déchetteries du SICTOM, devront s'acquitter du paiement d'un forfait de 15 ou 30 euros par passage. L'accès reste libre pour les privés.

Jours	ETE (du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre)		HIVER (du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars)	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	FERME		FERME	
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi	9h – 12h	14h – 18h	FERME	14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	14h – 18h
Dimanche et jours fériés	FERME		FERME	

Horaires valables à compter du mardi 04 juillet 2017

## Divers

- \* Avec l'aide de Daniel Rault, Jeanne Pradier et Claude Gros ont réalisé le fleurissement du village. Ils ont ressorti des bacs à fleurs remisés pendant quelques années, «défriché» le jardin de la Vierge à l'entrée du village, et entretiennent les espaces verts, ça et là, aux pieds des murs. Merci pour ce bénévolat qui dans quelques jours va donner de belles couleurs à nos rues.
- \* Le garage de la cure a été démonté, l'espace comblé de terre et un mur en pierres sèches a été élevé.
- \* Cette fin juin a vu le départ de la famille Touzeau : Aurore, Arnaud et leurs enfants sont retournés sur leur terre d'origine. Nous leur souhaitons une bonne réussite pour cette nouvelle vie. Monsieur Gilles Rannou, leur successeur, est arrivé aux Estables courant juin. Après un rafraîchissement et une réorganisation des locaux, la superette a rouvert ses portes. Monsieur Rannou est arrivé avec de nouvelles idées. Nous souhaitons à cet establain d'adoption une bonne intégration dans le village et la réussite de ses projets.
- \* **Des informations concernant les projets d'implantation d'éoliennes sur notre territoire**  
Lors du conseil municipal du 6 juin 2017, Mrs Gérard Thevenon président de l'association de défense du plateau d'Issarlès, créée en janvier 2016 (100 membres), Francis Rodriguez vice-président, Christian Cordonnier représentant l'APPEM Association pour la Préservation des Paysages Exceptionnels du Mézenc/Mégal (association fondée en 2002 ayant pour objectif de défendre les paysages d'Ardèche et Haute-Loire) sont venus nous présenter le projet éolien d'Issarlès.  
L'étude du projet d'Issarlès a démarré, officiellement, en octobre 2015 ; le promoteur est EDF énergie nouvelle. Le site du projet est situé à 1250 m d'altitude à 450m du col du Chabanis ; sur une surface de 130 à 140 ha. Cela représente pour moitié du terrain boisé et pour moitié du terrain agricole actuellement exploités. Ce sont 9 à 12 éoliennes de 150 m de haut sur environ 2,5 km qui sont prévues. Les éoliennes impactent visuellement toutes les communes sauf Issarlès. Toutes les communes contiguës devront donner leur avis de l'étude d'impact.  
La commune des Estables n'est pas mitoyenne mais impactée visuellement. Le site est situé à moins de 10 km du mont Mézenc. Actuellement, de celui-ci, on voit 63 éoliennes.  
Suite à ces informations nous aurons à nous prononcer pour ou contre le projet d'Issarlès afin de soutenir ou pas l'association.

## La vie au village

### Rassemblement des anciens élèves de l'école privée

Le 11 juin dernier s'est tenu un grand rassemblement des anciens élèves de l'école privée des Estables. 160 participants, dont près de cent anciens et anciennes élèves de cette école qui était située dans le bâtiment de l'école publique actuelle, se sont retrouvés aux Estables. L'âge de ces anciens écoliers allait de 50 à 92 ans pour la doyenne. Pour certains d'entre eux, ce fut l'occasion de retrouver des anciens camarades qu'ils n'avaient pas revus depuis 40 ans !

Après la messe célébrée par Jean-Louis Page et le diacre Denis Charroin, tout le monde s'est retrouvé dans la cour de l'école pour un apéritif, l'occasion pour tous de se remémorer les années passées dans le bâtiment dont la façade a été rénovée en 2014. L'école a été ouverte en 1935 et fermée en 1971 avant de devenir l'école publique mixte depuis 1985. Puis les participants se sont déplacés jusqu'à la salle d'animation pour une photo des anciens élèves sur la passerelle. Après une intervention de Philippe Brun, maire des Estables, tout le monde a pu partager l'excellent repas préparé par Michel Leydier des Chalets du Mézenc et son équipe.

Ensuite, s'en est suivie une intervention de l'historien local, Jean-Paul Rique, Establain de cœur : diapositives, film...

Mais les convives n'en n'avaient pas fini avec les surprises car Thérèse Falcon avait préparé une pièce de théâtre qui faisait revivre l'école de l'époque des religieuses. Bonne humeur et fous rires assurés.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement tous ceux qui ont permis le bon déroulement de cette journée mémorable. Les personnes souhaitant obtenir des photos de la journée peuvent s'adresser à Marie-Cécile Chanéac ([mcgillet.epilobe@hotmail.fr](mailto:mcgillet.epilobe@hotmail.fr))



D'après l'article de Marc Chevallier

### La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte **les lundis de 17h à 18h** et **les samedis de 11h à 12h**.

Notre bibliothèque offre un choix de livres et de CD intéressants grâce au passage 2 fois par an des bibliobus et musibus organisés par la Bibliothèque Départementale. Le coin des enfants est particulièrement apprécié.

Grâce à la bibliothèque départementale, nous espérons pouvoir proposer cette année à nouveau un spectacle gratuit, comme nous le faisons tous les 2 ans.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui ne demande qu'à s'étoffer, alors si vous avez 1h de votre temps à nous offrir ne serait-ce qu'une fois par mois, nous sommes preneurs.

Vous pouvez nous contacter : [biblioestables@yahoo.fr](mailto:biblioestables@yahoo.fr) ou 06.86.08.00.25.

Marie-Eve Chalendar

## Cinévasion

### L'équipe Cinévasion des Estables avec l'association Musipage cherche un ou une projectionniste

Lors de l'assemblée générale, tenue en Mairie le 17 décembre 2016, de l'association Musipage, en charge de l'animation du cinéma des Estables, à laquelle était conviée Alice, adjointe au maire, il a été rappelé que **grâce à Christian Bonnefoy** et son équipe, il a été projeté 217 films pendant 6 ans, pour un public moyen de 1000 spectateurs par an, soit un peu plus de 5000 sur l'ensemble de l'exercice, dont un nombreux public d'enfants. Trois séances spéciales étant prévues avec l'école chaque année.

Christian après un engagement salué par tous a décidé de passer le flambeau à une autre équipe. A la demande du Maire, cette équipe s'est constituée avec comme objectif de poursuivre l'activité Cinéma aux Estables sous l'égide de Cinévasion.

Les séances ont lieu le troisième vendredi de chaque mois : 18h00 pour le jeune public ; 20h45 pour les adultes

Les trois séances spéciales pour l'école sont maintenues.

Le « Casting » est le suivant pour assurer aux Establains une séance de Cinéma de grande qualité tous les mois. Le choix des films demande un soin tout particulier pour que le public soit satisfait.

**Président et responsable** : Sylvain Josserand ; **Trésorière et billetterie** : Maryse Falcon ; **Secrétaire, affichage-communication – planning des permanences** : Marie-Eve Chalendard et Nicole Chevrier ; **Choix des films** (participation aux réunions avec Cinévasion) : Nicole Chevrier, Evelyne Gravier-Chanéac et Mireille NICAISE ; **Installation du matériel et de la salle** : Sylvain Josserand, Maryse Falcon, Nicole Chevrier, Evelyne Chanéac-Gravier, Cathy Romieu, Michel Ribbes ; **Projectionnistes** : Nicole Chevrier et en cas d'absence Marie-Eve Chalendard ou Marc Chevallier

Toutefois pour tenir compte des disponibilités de chacun des projectionnistes, et compte-tenu de la technicité qu'exige le fonctionnement du matériel fourni par Cinévasion, nous aurions **un besoin urgent d'un jeune un peu débrouillard en informatique** qui serait prêt à assurer des séances ponctuellement après une formation avec Nicole, Marie-Eve ou Marc.

Sylvain Josserand : 06 37 15 02 55

### La Boule qui Roule.....

Oui, La Boule roule. Le proverbe nous dit que « pierre qui roule n'amasse pas mousse ». Mais faire rouler la boule est une activité bien agréable. Ce sport, ce loisir sert de trait d'union entre les personnes, de lien convivial fort basé sur l'échange et la bonne humeur.

La Boule Establaine qui était tombée en panne pendant des années a retrouvé le chemin des terrains de pétanque depuis un peu plus de deux ans. Cette renaissance s'est conjugulée avec la réalisation d'un nouveau théâtre de jeu à la place du clergeat dans un décor agréable, mis à la disposition des boulistes depuis un an.

L'arrivée du printemps a permis de dérouiller un peu les boules dès que le temps l'a permis. En cette année 2017, La Boule Establaine a développé considérablement ses activités. Le club des Estables a participé au championnat départemental des clubs dans la catégorie vétérans qui se déroule en matchs aller-retour dans une poule regroupant les clubs voisins. Ce championnat commencé pour nous le 28 mars au Puy s'est clos le 4 juillet à la place du clergeat avec la réception de la Boule de la Tour du club voisin de Freycenet la Tour. Freycenet La Tour avec qui nous entretenons une relation particulière. L'an dernier, nous avons essayé de nous rencontrer le 1er mai 2016. Mais la neige nous en avait empêché. Cette année, la neige décidément abonnée à cette date, a compliqué la rencontre mais les pétanqueurs des deux clubs ont réussi d'en découdre sur le terrain après un bon casse-croûte.

Le 14 juillet, La Boule Establaine a proposé à ses sociétaires une rencontre à pétanque suivie en fin d'après-midi d'un repas autour de grillades. Un bon moment convivial pour clore l'après-midi dans la bonne humeur. Ceux qui n'étaient pas encore membre du club ont pu se joindre à nous en prenant la carte annuelle 2017.

Une deuxième rencontre de ce type aura lieu fin août à une date à définir.

Le 12 août 2017, La Boule Establaine propose son concours annuel en doublettes sous le mode A,B,C. Réservez dès maintenant cette date.

Le 19 août 2017, La Boule Establaine va se déplacer à Saint Sauveur de Cruzières en sud Ardèche dans le cadre de l'échange avec le club local Ardéchois que nous avons reçu l'an dernier aux Estables.

Une nouvelle belle journée à inscrire à votre agenda de loisirs. Le déplacement se fera en car avec un départ des Estables à 9 h le matin et un retour en fin d'après-midi. Une journée agréable et sympathique ouverte à tous. Faites vous inscrire dès maintenant auprès de Bernard DIVOL au 06 84 19 88 61.

La saison estivale va permettre de renouer avec une pratique de la pétanque plus soutenue à la place du clergeat. Une place du clergeat qui, avec la pétanque, retrouve une sympathique animation et une occasion d'échange dans un cadre agréable.

Venez-y nombreux pour QUE ROULE LA BOULE.....

Bernard DIVOL

## Le club PEI VEI

Jeudi 22 juin, dès 7 heures, place du Mézenc, régnait une effervescence particulière : le Club du Pei Vei avait rendez-vous pour la sortie de fin de saison.

47 personnes ont pris place dans l'autocar des transports Eyraud, du lac d'Issarlès, pour une journée ensoleillée et chaude aux confins de la Haute-Loire : en Margeride. Une première halte, à l'approche de Saugues, a permis de se dégourdir les jambes et de partager un café préparé par les membres du club et des croissants du boulanger des Estables.

Aux environs de 10 heures, Le groupe est arrivé au Mont Mouchet : haut lieu de la résistance. Ils étaient attendus par la guide Aurore incollable et intarissable sur ce site du souvenir. Le déjeuner a été pris à l'auberge du village à Paulhac-en-Margeride, où chacun a apprécié l'excellent repas et la rapidité du service.

C'est au château du Marquis de Lafayette que s'est terminée la journée.

Le retour s'est effectué tranquillement, pour une arrivée vers 19 heures 30 aux Estables.



- \*\*\*\*\*  
\* **Agenda** \*  
\* \*  
\* ◇ Le concours des chevaux aura lieu le Jeudi 10 août \*  
\* \*  
\* ◇ Concours de pétanque en doublettes le 12 Août \*  
\* \*  
\* ◇ Le vide grenier et la soupe aux choux le 13 Août \*  
\* \*  
\* ◇ Le trail du 15 Août \*  
\* \*  
\* ◇ Déplacement de la boule Establaine à Saint Sauveur de Cruzières le 19 Août \*  
\* \*  
\* ◇ Les virades de l'espoir le 24 septembre \*  
\* \*  
\*\*\*\*\*

*Nous remercions Marc Chevalier pour les photographies et toutes les personnes qui ont pris part à la réalisation de ce bulletin.*